lui qui sert ne touche pas le premier toit : *Deux* FAUTES *valent quinze points.*

—Gramm. *Faute d'attention*, *Faute d'inattention.* Bien des personnes confondent ces deux locutions, qui sont cependant fort différentes de sens. La *faute d'inattention* est une faute qui provient de l'inattention, la *faute d'attention* est un manque d'attention, un défaut d'attention ; or, *faute* pour *défaut* ne s'employant guère que dans la locution elliptique *faute de*, par défaut de, on n'emploiera jamais *faute d'attention* que de cette manière. On dira donc : *Commettre une* FAUTE D'INATTENTION, et *se tromper* FAUTE D'ATTENTION.

— **Syn. Faute, crime, délit**, etc. V. CRIME.

— **Encycl.** Typogr. *Fautes d'impression.* V. COQUILLE.

— **Allus. litt. C'est plus qu'un crime, c'est une faute.** V. CRIME.

—**La faute en est aux dieux, Qui la firent si belle**, Vers passés en proverbe et empruntés au madrigal suivant, de Jean de Lingendes, poëte français mort en 1616, madrigal cité quelquefois comme un modèle d'élégance :

Si c'est un crime de l'aimer,
On n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle ;
La faute en est aux dieux,
Qui la firent si belle,
Et non pas à mes yeux.

Gresset, dans le *Méchant*, comédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français en 1747, a parodié ce vers, qu'il a placé, avec une variante qui d'un éloge en fait une épigramme, dans la bouche menteuse et impertinente de Cléon, acte IIe, scène VIIe. Il s'agit de Chloé, que Valère veut épouser, et voici comment le *méchant* parle d'elle :

Quant à l'esprit, néant ; il n'a pas pris la peine
Jusqu'ici de paraître, et je doute qu'il vienne.
Ce qu'on voit à travers son petit air boudeur,
C'est qu'elle sera fausse et qu'elle a de l'humeur.
On la croit une Agnès ; mais comme elle a l'usage
De sourire à des traits un peu forts pour son âge,
Je la crois avancée, et, sans trop me vanter,
Si je m'étais donné la peine de tenter...
Enfin, si je n'ai pas suivi cette conquête,
La faute en est aux dieux qui la firent si bête.

Ce vers de Gresset fut parodié à son tour ; il est vrai que, cette fois, la parodie revêtait le caractère d'une restitution. Un jour donc qu'on représentait le *Méchant*, Mme de Forcalquier arriva dans sa loge. Charmé de sa rare beauté, le parterre, comme transporté d'admiration, battit des mains. « Paix, messieurs, s'écria quelqu'un ; convient-il d'interrompre ainsi la comédie ? » Alors l'un des admirateurs lui répliqua, avec un à-propos qui fut trouvé délicieux :

La faute en est aux dieux qui la firent si belle.

Faute (UNE), roman anglais, de Cuningham. Il ne s'agit point ici de l'œuvre d'un romancier à la mode, d'un fournisseur breveté. C'est sous le ciel brumeux de l'Ecosse, éclairé par un pâle soleil, que l'auteur a écrit son livre. Cet auteur est un simple ouvrier. En France, nous nous étonnons parfois que le génie n'ait point une aristocratie, comme les classes de la société ; mais, en Angleterre, la chose paraît toute simple, et l'on a vu l'université d'Edimbourg prendre pour secrétaire un simple artisan, Alexandre Smith. *Une faute* est un de ces romans qui, malgré leurs précieuses qualités, échappent à l'analyse ; autant vaudrait décomposer un souffle, peser un rayon de soleil ou saisir l'ombre qui passe. L'ouvrage n'est fait que de nuances, « de vent tissé, » aurait dit un ancien. Il n'a point de traits dessinés. C'est, en deux mots, l'histoire d'une femme qu'une faute fait mourir de douleur. Cette histoire ne se compose que d'impressions : pas de plan, pas d'événements ; des sentiments et des détails. L'Angleterre nous envoie parfois d'heureuses inspirations, et cette œuvre, écrite avec autant de charme que de pureté, est une des plus exquises parmi celles du second rang. Elle a été traduite en français par un anonyme, et ornée d'une préface de M. de Barante.

FAUTEUIL s. m. (fô-teull ; *ll* mll. — Ce mot se disait dans l'ancienne langue *faldestoelf*, *faudestoel*, *faudesteuil*, *faudestoul*, *faudestuel*, *faudetuel*, *faudeteuil.* Toutes ces formes se rattachent à d'autres formes de la basse latinité : *faldestaulus*, *faldestolium*, *faudestaula*, *faudestolium*, *faldistorium*, *valdestolum*, qui se rattachent elles-mêmes, de l'accord unanime des étymologistes, au germanique, ancien haut allemand *faltstuol* ou *faldstuol*, siége pliant, fauteuil. Ce mot est composé : 1° de l'ancien haut allemand *faldan*, plier, gothique *faldan*, anglo-saxon *fealdan*, islandais *fallda*, danois *folde*, suédois *fælla*, allemand *falten*, anglais *to fold ;* 2° de l'ancien haut allemand *stuol*, *stual*, *stôl*, siége, ancien allemand *stûl*, gothique *stôls*, anglo-saxon et scandinave *stol*, allemand *stuhl*, anglais *stool*). Grand siége à dossier et à bras : FAUTEUIL *rembourré.* FAUTEUIL *en cuir*, *en velours. Le* FAUTEUIL *à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite et la main gauche ont été, pendant plusieurs siècles, d'importants objets de politique et d'illustres sujets de querelle.* (Volt.)

— Siége d'académicien ; place à l'Académie française : *Le* FAUTEUIL *académique est un lit de repos où le bel esprit sommeille.* (Fonten.)

. . . Ce bâton doré, qu'au milieu des hasards
Ont mérité vingt fois Oudinot et Tarente, [rante.
Plaît moins à mon orgueil qu'un *fauteuil* des qua-
VIENNET.

En France on fait, par un plaisant moyen,
Taire un auteur quand d'écrits il assomme :
Dans un *fauteuil* d'académicien,
Lui quarantième, on fait asseoir mon homme ;
Lors il s'endort, il ne fait plus qu'un somme ;
Plus n'en avez prose ni madrigal.
Au bel esprit le *fauteuil* est en somme
Ce qu'à l'amour est le lit conjugal.
PIRON.

— Siége de président, présidence d'une grande assemblée : *Occuper le* FAUTEUIL. *Le président quitta le* FAUTEUIL. *Monter au* FAUTEUIL. *Aspirer au* FAUTEUIL *du Corps législatif.*

— Méd. *Fauteuil de poste*, Appareil destiné à faire faire de l'exercice à ceux qui ne peuvent quitter leur chambre, et qui consiste en un fauteuil posé sur des morceaux de bois courbes, de façon que le moindre mouvement le met en oscillation. ‖ On l'appelle aussi TRÉMOUSSOIR.

— **Encycl.** Archéol. Le *fauteuil* ou *faudesteuil*, comme on disait au moyen âge, était un siége pliant, en bois ou en métal, propre à être facilement transporté. On le recouvrait de coussins ou de tapisseries. Il servait aux souverains, aux évêques, aux seigneurs. On peut le considérer comme une sorte de trône portatif. Le *faldistorium* était à Rome un siége d'honneur ; le monde féodal en conserva la tradition. On fit d'abord les *fauteuils* fort élevés, de sorte que les pieds des princes ou des grands personnages juchés sur ces siéges ne touchaient point à terre. Plus tard, on s'avisa de placer au-devant un escabeau bas et large, où le personnage assis pouvait appuyer et reposer ses pieds. Puis le meuble, primitivement transportable, sorte de trône pour des chefs nomades, devint plus grand, plus lourd ; ses montants s'élevèrent. Il cessa d'être pliant. On y jeta de riches tapisseries. Au XIVe siècle, les *fauteuils* royaux sont accompagnés de dossiers avec dais et estrade ; des animaux sculptés servent de marchepied. Au XVe siècle, on y adjoint des dossiers, des barres d'appui pour les bras. Les pieds conservent seuls l'ancienne forme du pliant.

En dehors de l'archéologie du moyen âge, le *fauteuil* est toujours considéré comme un siége, avec dossier et barre d'appui, tandis que la chaise est un siége qui n'a qu'un dossier. Mais c'est la chaise ou chaire qui, au moyen âge, représente, comme forme générale, plutôt notre *fauteuil* moderne. Elle est le meuble d'honneur de l'appartement, celui qui est réservé au seigneur, au chef de la famille ou à l'étranger de distinction. Les meubles, au moyen âge, sont fort riches, en bronze sculpté ou en bois incrusté d'or, d'ivoire, d'argent, de cuivre, recouverts d'étoffes précieuses, jetées et drapées sur les dossiers, ou de coussins mobiles attachés par des courroies. On y employait aussi la marqueterie, le bois tourné. Au XIIIe siècle, les modifications du costume, les usages rapportés d'Orient entraînèrent des changements dans le mobilier alors en usage. On se vêtit d'étoffes plus épaisses, plus laineuses, faisant de grands plis qui obligèrent à élargir les siéges. Les formes orientales prévalurent aussi à cette époque. On suivit les modèles de l'Inde, de la Perse et de l'Egypte. Ensuite on s'appliqua à reproduire l'architecture dans le mobilier. Les dossiers des chaises montèrent à des hauteurs considérables et se surplombèrent parfois de dais. Souvent, par-dessus ces grands dossiers, on mettait une housse de velours ou de brocart. C'est vers le XVIe siècle que le mobilier se transforma une fois encore et prit sa tendance moderne ; les chaises, les *fauteuils* commencèrent à être garnis d'étoffes rembourrées, clouées et fixées au bois.

— *Fauteuil de Dagobert.* Une chanson, que son extrême naïveté a rendue populaire, a plus fait pour la gloire de Dagobert Ier que les victoires qu'il a remportées sur les Slaves, les Saxons, les Bretons et les peuplades turbulentes de la Gascogne ; par la même raison, l'épithète de *bon* que lui donne saint Eloi restera, et, en dépit de la vérité historique, malgré l'assassinat de son oncle, malgré le massacre de dix mille familles barbares qu'il fit égorger en une nuit par ses soldats, malgré la fantaisie cruelle qui lui dicta l'ordre de couper la tête à tous ceux de ses prisonniers saxons dont la taille dépasserait la longueur de son épée de guerre, ce sera toujours pour le peuple oublieux le *bon roi Dagobert.*

La célébrité que ce roi a acquise d'une manière si bizarre a rejailli sur un *fauteuil*, qui, après avoir été conservé pendant plusieurs siècles dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis, passa au Palais-Royal, où il resta quelque temps exposé en vente, à l'époque de la suppression des monastères et de la vente de leurs biens, en 1793, et, enfin, fut déposé au cabinet des Médailles.

Ce siége semble être le produit de deux époques très-différentes : la forme élégante et le travail de la partie inférieure rappellent les chaises curules romaines, et elle a bien pu servir comme telle sous le Bas-Empire, avant sa réunion avec la partie supérieure, dont le style barbare pourrait se rapporter au temps de Dagobert Ier, qui mourut l'an 638. Le fait de la possession de ce *fauteuil* par les religieux de l'abbaye de Saint-Denis, dont ce roi est regardé comme le fondateur, a contribué à accréditer l'opinion qui le lui attribue. Quoi qu'il en soit de cette tradition, Napoléon, dont elle flattait le goût pour les rapprochements bizarres, l'a adoptée, et lui a donné par là une sanction éclatante. C'est assis sur ce *fauteuil* qui, s'il n'a pas appartenu à Dagobert, a peut-être servi à l'un de nos premiers rois, que Napoléon, leur successeur par le droit de l'épée, a voulu distribuer les croix de la Légion d'honneur à ses soldats, dans une occasion solennelle.

On se rappelle, en effet, que, par ordre exprès de l'empereur, le *fauteuil* de Dagobert fut transporté en poste à Boulogne-sur-Mer, en août 1804. Depuis, il est resté paisiblement à la Bibliothèque nationale, et, placé au milieu des chefs-d'œuvre de l'art que possède le cabinet des Médailles, il jouit du privilége d'attirer constamment les curieux, qui demeurent généralement désappointés, du reste, parce qu'ils s'attendent à trouver le *fauteuil* d'or massif, fait aussi pour Dagobert, par le bon évêque de Noyon, dit saint Eloi, si l'on en croit une autre tradition.

— *Origine des fauteuils de l'Académie française.* Le cardinal d'Estrées, devenu très-infirme, et cherchant un adoucissement à son état dans son assiduité aux séances de l'Académie, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un siége plus commode que les chaises qui étaient alors en usage ; car il y avait seulement un *fauteuil* pour le directeur. On en rendit compte à Louis XIV, qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du Garde-Meuble de faire porter quarante *fauteuils* à l'Académie, et confirma par là l'égalité académique. (*Pièces intéressantes pour servir à l'histoire de la littérature*, par La Place, t. Ier, p. 229.)

Fauteuil (LE QUARANTE ET UNIÈME), étude littéraire publiée en 1855 par M. Arsène Houssaye. V. QUARANTE ET UNIÈME.

FAUTEUR, TRICE s. (fô-teur, tri-se — lat. *fautor ;* de *favere*, favoriser). Personne qui favorise, qui appuie une personne, une opinion, une doctrine ; ne s'emploie guère qu'en mauvaise part : *Les* FAUTEURS *d'un conspirateur. Un* FAUTEUR *de désordre. On cherche un* FAUTEUR *de ses goûts, un compagnon de ses plaisirs et de ses peines.* (Vauven.)

FAUTIF, IVE adj. (fô-tiff, i-ve — rad. *faute*). Qui est sujet à faillir : *Notre mémoire à nous tous est* FAUTIVE. *La foi humaine est toujours* FAUTIVE *et douteuse.* (Boss.) ‖ Rempli de fautes, erroné : *Une citation* FAUTIVE. *C'est un calcul très-*FAUTIF *que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des souverains.* (J.-J. Rouss.)

— Qui a commis une faute : *Un enfant* FAUTIF. *Rien n'est plus difficile que de rendre heureux un homme qui se sent* FAUTIF. (Balz.) *La politique a été jusqu'à ce jour aussi* FAUTIVE *que les gouvernements dont elle est le verbe.* (Proudh.)

— Numism. Se dit des pièces dont les inscriptions contiennent une ou plusieurs fautes, dont la fabrication a des défauts : *Monnaie* FAUTIVE. *Médaille* FAUTIVE.

— Techn. Se dit d'une pièce de bois qui a quelque défaut, ou qui n'est pas carrée.

— **Antonymes.** Correct, exact. Réel, sincère, véridique, véritable, vrai.

— **Encycl.** Numism. On appelle fautive une monnaie ou médaille qui contient une ou plusieurs erreurs, un ou plusieurs défauts, provenant, soit de la gravure des coins, soit des procédés de fabrication. Les fautes dues à la gravure des coins se trouvent le plus souvent dans les légendes. Elles ont pour causes : 1° des transpositions de lettres, comme *Lerigio* pour *Religio ;* 2° des lettres retournées, comme AΘΞ pour AΘE ; 3° des changements de lettres, comme *Sispitae* pour *Sospitae ;* 4° des lettres ajoutées ou supprimées, comme *Opitimus* pour *Optimus*, *Aeernitas* pour *Aeternitas ;* 5° des erreurs orthographiques, comme *Lybicae* pour *Libycae ;* 6° des altérations de noms propres, comme *Lvicsvodv* pour *Ludovicus ;* 7° des indications chronologiques inexactes, etc. Les fautes provenant de la fabrication ont ordinairement pour origine une des circonstances qui suivent : tantôt, on s'est servi de coins dont l'un n'était pas le véritable ; tantôt, le flan ayant glissé entre les coins, sous l'action du marteau, il en est résulté un doublement des types ; tantôt, enfin, l'ouvrier ayant, par inadvertance, laissé sur la pile une monnaie précédemment frappée, a posé sur cette monnaie un nouveau flan, qui, après la frappe, s'est trouvé porter le sujet de la première sur les deux côtés, en relief à l'avers et en creux au revers. Les pièces qui présentent ce dernier défaut sont dites *incuses.* V. ce mot.

FAUTRAGE s. m. (fô-tra-je). Féod. *Droit de fautrage.* V. DROIT.

FAUTRE s. m. (fô-tre). Techn. Pièce de grosse étoffe de laine qu'on place entre les feuilles de papier à mesure qu'on les retire de la cuve, pour les éponger.

FAUTRIÈRE (Louis DAVY DE LA), poëte et magistrat français, mort en 1759. Il fut conseiller à la chambre des requêtes de Paris. On a de lui quelques compositions poétiques, entre autres : *Epître newtonienne sur le genre de philosophie propre à rendre heureux* (1739, in-8°).

FAUVE adj. (fô-ve — lat. *fulvus*, mot dont le radical est le même que celui de l'ancien haut allemand *falo*, génitif *falewes*, allemand moderne *falb*, anglais *fallow. Fulvus*, pour *fulgvus*, se rapporte en effet au latin *fulgeo*, briller, le même, suivant Eichhoff, que le grec *phlegô*, flamber, et la racine sanscrite *bhlâc*, briller, brûler. Mais Delâtre rattache *fulgeo* à la racine *bhrig*, briller, forme gounée *bharg*). Qui est de couleur rousse ou roussâtre : *Poil* FAUVE. *Lueur* FAUVE. *Les mousses se roussissent de tons* FAUVES, *et leurs filaments lisses ont le reflet des poils du loup.* (H. Taine.)

— Se dit des bêtes qui ont le poil fauve, comme les daims, les chevreuils, les cerfs, par opposition aux bêtes noires, telles que le sanglier. ‖ Se dit par extension de tous les animaux sauvages : *Le pays est peuplé de bêtes* FAUVES.

— s. m. Couleur fauve : *Dans l'état de domesticité, le pelage du cerf passe du* FAUVE *au blanc.* (Acad.)

— Véner. Bête fauve ou bêtes fauves : *Il y a du* FAUVE *dans cette forêt.* (Acad.) *Cet homme, ordinairement si calme, marchait dans son parc, comme va le* FAUVE *blessé.* (Balz.)

— Ornith. Nom vulgaire du fou aux Antilles.

— Ichthyol. Nom vulgaire d'un poisson du genre labre.

— **Encycl.** Mamm. On appelle *bêtes fauves*, dans le sens le plus large du mot, tous les mammifères qui vivent à l'état sauvage. En terme de vénerie, dans une acception plus restreinte, on désigne sous ce nom les cerfs, les daims et les chevreuils, que l'on nourrit dans les forêts pour les plaisirs de la chasse. La plupart des forestiers sont d'avis qu'il n'est pas possible de conserver de beaux bois avec des *bêtes fauves*, et qu'il vaudrait mieux bannir entièrement celles-ci que de les multiplier outre mesure. Toutefois, il convient d'en conserver un certain nombre, soit pour leur produit matériel, soit pour l'agrément des chasseurs ; mais alors, il est bon de pourvoir à leur nourriture, si l'on veut diminuer leurs dégâts. Pour cela, on aura soin, au printemps et en été, de favoriser dans les clairières la propagation des végétaux dont ils se nourrissent de préférence, et, à l'automne, d'abattre quelques jeunes arbres, tels que peupliers, trembles ou tilleuls. Le nombre des *bêtes fauves* à conserver sur un espace donné dépend des localités, de l'essence des arbres, du mode de culture et d'aménagement, de l'espèce d'animaux qu'on veut y entretenir et des moyens artificiels dont on peut disposer pour les nourrir. En Allemagne, on admet en général un couple de cerfs par quatre hectares, de daims ou de chevreuils par trois hectares. On favorisera de préférence la propagation des espèces les moins nuisibles ; on les éloignera, par une surveillance active, des cantons où elles pourraient exercer le plus de ravages, et qu'on protégera au besoin par des clôtures. On surveillera la chasse elle-même, qui peut aussi être une cause de dégâts.

FAUVEAU s. m. (fô-vô). Econ. rur. Bœuf de couleur fauve. ‖ Se donne fréquemment comme nom propre à un bœuf de couleur fauve : *Ah ! mes bœufs, mes pauvres bœufs !* FAUVEAU *à la raie noire, et l'autre qui avait une étoile sur le front !* (P.-L. Courier.)

FAUVEAU (Pierre), en latin **Fulvius**, poëte latin moderne, né en Poitou, mort en 1562. Il fut l'ami de Muret, de Joachim du Bellay, de Macvin, composa quelques tragédies dans le genre de Sénèque et écrivit des poésies remarquables par la pureté du style et la finesse des pensées. Les pièces qui nous restent de lui ont été insérées dans les *Deliciæ poetarum gallorum* de Grutner.

FAUVEAU (Mlle Félicie DE), femme sculpteur française, née à Florence en 1803. D'une famille bretonne qui garde pur depuis des siècles le culte du trône et de l'autel, et qui s'est de tout temps distinguée au service des Bourbons, Mlle Félicie de Fauveau appartient à la haute société légitimiste. Son éducation artistique s'est naturellement ressentie de sa position de femme du monde et de certaines délicatesses dont elle est excusable de ne s'être pas dépouillée. La sculpture exige des études sur nature franchement entreprises, sans répugnance et sans hésitation. Un statuaire n'est-il pas anatomiste ? Peu de femmes ont les aptitudes nécessaires pour ces travaux un peu virils ; aussi peu de femmes sont-elles sculpteurs. Ce n'est donc pas vouloir amoindrir de parti pris le talent de Mlle de Fauveau, que d'indiquer combien il lui aurait été difficile d'être autre chose qu'un amateur distingué. Nous lui devons des productions agréables qui furent très-remarquées dans le faubourg Saint-Germain, et qui valurent à l'auteur une très-belle position parmi les grandes dames de la cour de Louis XVIII et de Charles X. Mlle Fauveau n'oublia jamais les témoignages d'affection qu'elle reçut à cette époque, et, lorsque, en 1832, la duchesse de Berry essaya d'agiter la Vendée, notre statuaire déposa le ciseau pour prendre le fusil et se battit dans les rangs des royalistes. Après la défaite, plus heureuse que la duchesse, elle se réfugia en Belgique, pendant qu'on la condamnait en France à la déportation ; puis, poursuivie à Bruxelles, elle eut la chance d'échapper à la police et d'arriver à Florence, qu'elle n'a plus quittée qu'accidentellement. Un tel dévouement acquit à Mlle Fauveau des droits imprescriptibles à la reconnaissance du parti légitimiste. Aussi a-t-elle eu toujours à exécuter bon nombre de travaux qui lui ont procuré, à défaut de gloire, une fortune indépendante. Son œuvre est assez considérable. Nous signalerons seulement les morceaux les plus importants : l'*Abbé*, deux groupes (sujet tiré de Walter Scott) qui furent exposés en 1827, et obtinrent une deuxième médaille ; *Christine et Monaldeschi*, groupe, au Salon de 1829, récompensé d'une première médaille. Il semble que les hommages du jury aient été en raison de la faveur du roi ; car, depuis ce moment, aucune médaille nouvelle n'est venue confirmer le bien mérité des premières. En 1842, cependant, malgré l'ostracisme dont elle était frappée à cause de ses attaches avec le faubourg Saint-Germain, elle envoya au Salon : *Saint Georges terrassant le dragon ;* le *Martyre de sainte Dorothée*, deux groupes de bronze, et une *Judith montrant au peuple la tête d'Holopherne.* Les rancunes impuissantes de la légitimité reparurent dans cette dernière composition. L'artiste avait ébauché, dans les traits de Judith, la physionomie embellie de la duchesse ; quant à Holopherne, c'était S. M. Louis-Philippe. L'allusion, hâtons-nous de le dire, n'était guère sensible que pour les initiés ; car les deux portraits étaient peu ressemblants. Dix années s'écoulèrent entre cette exposition et celle qui la suivit ; ce ne fut qu'en 1852 que Mlle de Fauveau, revenue en France à cette occasion, présenta au Salon : une *Sainte Geneviève* de marbre ; le *Monument de Dante*, représentant la fin tragique de *Paolo Malatesta* et de sa maîtresse *Francesca di Rimini ;* enfin le *Combat de Jarnac et de la Châteigneraie*, bas-relief. En 1855, la plupart de ces morceaux étaient réunis à Paris. Il y avait avec eux un *Crucifix* et une *Fontaine.* Ces œuvres passèrent inaperçues. Vers 1860, la presse de Florence parla beaucoup du *Mausolée d'une jeune fille* dont la mort tragique avait ému le public. Depuis ce moment, le silence le plus profond s'est fait autour de Mlle de Fauveau.

« C'est à l'école d'Arcagna, de Nicolas Pisano, de Donatello et de Ghiberti, dit Théophile Gautier, que s'est formée Mlle de Fauveau : elle a un sentiment très-fin de l'art du moyen âge, assoupli déjà par l'art de la Renaissance, et personne mieux qu'elle n'a compris le gothique italien, si différent du gothique septentrional ; elle donne à ses figures une grâce fluette qui ne va pas jusqu'à l'ascétisme émacié des sculptures des cathédrales, mais s'éloigne tout autant des formes épanouies du paganisme. »

Fauvel, roman satirique français en vers, par François de Rues. Ce roman, composé par ordre de Philippe le Bel, est une longue allégorie satirique à l'adresse du pape, des ordres mendiants, et surtout des templiers. Fauvel est, comme Renart, un personnage imaginaire. Moitié homme et moitié cheval, il est l'idole, la bête sacrée devant laquelle tout le monde s'incline. Papes, cardinaux, princes, évêques, moines, pauvres clercs, c'est à qui caressera Fauvel, qui personnifie en lui tous les vices : le mensonge, l'orgueil et la sensualité. Fauvel est donc un puissant seigneur. Pourquoi l'auteur lui a-t-il donné les traits d'un animal ? C'est que la bestialité déborde et envahit le monde. Cette vague accusation de bestialité, lancée dès le début du poëme, est déjà une menace anticipée, une allusion indirecte aux prétendues débauches des templiers. Le rimeur passe outre ; mais il y reviendra plus tard. Comme Jehan de Meung, grand amateur d'érudition, partisan déclaré de la vie de nature et des mœurs primitives, il remonte jusqu'au temps d'Adam et d'Eve pour nous raconter les conquêtes de Fauvel. La chute de l'homme a été son premier triomphe. Depuis lors, il a vu s'accroître de jour en jour le nombre de ses adorateurs : il en a plus que Dieu lui-même. A leur tête apparaît d'abord le rival du roi, son compétiteur dans la perception des dîmes et dans les vacances des bénéfices, le *pape de Rome.* C'est pour lui que Fauvel tire de l'argent des quatre coins de la chrétienté. La barque de saint Pierre, qui jadis voguait à pleines voiles sur une mer calme et bien unie, menace de s'enfoncer sous le poids des florins. A la simplicité de l'ancienne Eglise, à la pauvreté des apôtres, ont succédé le faste et l'orgueil des cardinaux empourprés. Palefreniers d'honneur, ils s'empressent autour de Fauvel, l'étrillent, le caressent. Derrière eux viennent les jeunes prélats simoniaques, courtisans insidieux et ignorants, « qui rien ne savent de clergie. » Puis, allongeant la main vers Fauvel,

La papelarde séculière,
Mendiante religion,

les jacobins, les franciscains, hauts barons de la mendicité, habiles accapareurs qui avaient trouvé la fortune sur la route du jeûne et de la pauvreté.

Ils sont povres gens pleins d'avoir.

Ces attaques contre les richesses du clergé n'étaient plus alors, comme au temps de Rutebeuf, une innocente médisance de poëte à jeun. Dénoncer les abus de la fiscalité romaine, les scandales de la simonie, les progrès alarmants de la main-morte, c'était justifier les mesures financières de Philippe, ses réformes et son intervention comme médiateur dans les affaires ecclésiastiques. Mais une idée fixe et dominante l'emportait alors par-dessus tout dans l'esprit du roi et de son rimeur, la condamnation des templiers. C'est là le point important, la thèse fondamentale et presque avouée du roman de *Fauvel.* C'est ce qui transforme une œuvre de justice apparente en une œuvre de basse adulation et de flagrante iniquité.

FAUVELET (Jean-Baptiste), peintre de genre français, né à Bordeaux en 1822. Elève de Delacour, il montra de très-bonne heure les plus rares aptitudes. Quelques essais d'une naïveté charmante, où perçaient déjà les germes du talent que nous admirons depuis longtemps, décidèrent sa famille à l'envoyer à Paris. Deux ou trois ans plus tard, à cette belle exposition de 1845, son *Jeune homme lisant* se fit remarquer. Elle est sans prétention, cette petite toile, où, d'une brosse encore hésitante et timide, le peintre a semé les nuances délicates d'une observation fine et sûre. Ce paisible *Liseur* n'est pas dessiné hardiment, comme dessinent les forts ; mais il a cette désinvolture bien trouvée de la forme élégante, malgré son incorrection. La couleur n'en est certes pas merveilleuse ; elle ne manque pas néanmoins d'un certain charme, d'un certain goût. C'était déjà beaucoup pour un début dans un genre où Meissonier régnait en souverain jaloux et puissant. Aussi les amateurs et les artistes vinrent-ils se grouper autour de ce petit cadre. Deux ans plus tard, en 1847, les *Deux roses* et le *Concert* éveillèrent l'attention plus vivement encore. Enfin *Nonchalance*, en 1848, valut à l'auteur un beau succès. Mais aussi, que d'aimables qualités en ces trois petits poëmes ! *Nonchalance* surtout est une idée fine et d'un goût parfait, où se mêlent *humour* et fantaisie, avec une pointe d'ironie, peut-être, mais si naïvement, qu'on dirait que ce thème n'a pu germer que dans l'esprit d'un enfant. Les autocrates, augustes dispensateurs des récompenses, le jugèrent ainsi ; car ils donnèrent une deuxième médaille à l'auteur. Et jamais récompense ne fut mieux méritée. Le *Ciseleur* fit, au Salon de 1850, une sensation d'autant plus vive, qu'il rappelait *Nonchalance* par les suavités d'une exécution parfaite. Le chef de l'Etat n'était pas le moins assidu des enthousiastes qui venaient se grouper chaque jour devant cette création charmante, dont il fit l'acquisition. Signalons encore à tous les gens de goût le *Maître de dessin* (1852), le *Jardin* (1853), les *Jeunes mères*, *Deux musiciennes* (1855). Ce dernier morceau fut acquis par l'Etat pour le musée du Luxembourg. Le *Coin du feu* et l'*Amateur*, du Salon de 1857, vinrent s'ajouter, perles nouvelles, à la couronne du maître, déjà si variée, déjà si brillante. Le *Médecin plaisant*, de 1859 ; les *Trois âges*, la *Couturière*, le *Joueur de guitare* (1861) ; le *Fumeur*, le *Repas de famille* (1863) ; les *Plaideurs* (1864) ; *Karl Dujardin*, *Fleurs* (1865) ; l'*Enfant prodigue* (1869), etc., ne sont pas moins intéressants, bien qu'ils appartiennent tous au même ordre d'idées. Mais la nature est inépuisable : de même qu'elle a mis dans les feuilles d'un même arbre l'infini de la variété, elle sait aussi multiplier et varier à l'infini les sensations d'un même individu. Aussi M. Fauvelet n'est-il jamais monotone ; jamais il ne tombe dans les redites ou les réminiscences. Chacun de ses tableaux semble ouvrir, le premier, cette brillante carrière à moitié parcourue aujourd'hui. Rapprocher un talent d'un autre talent supérieur ou inférieur est un mauvais moyen de savoir leur valeur respective ; l'originalité véritable, en effet, est *soi*, avant tout, et ne saurait, par conséquent, se lier par aucun rapport à une autre personnalité toujours étrangère, toujours différente, et qui lui est souvent opposée. Cependant, comme on a dit plus d'une fois que M. Fauvelet avait pris un coin du domaine de M. Meissonier, il nous faut faire observer que ces deux tempéraments sont deux contraires véritables : l'un a fait ou voulu faire passer, dans les tout petits tableaux, les grandeurs de la grande peinture ; l'autre a dit simplement, en petits vers gracieux et fins, les bluettes exquises d'une imagination brillante, d'un esprit distingué. Meissonier raconte comme Tacite ; M. Fauvel est un conteur aimable, dont la verve étincelante, tour à tour naïve et profonde, fait sourire et penser. « M. Fauvelet, dit Théophile Gautier, a fait école dans sa petite sphère. M. Chavel, M. Plassau et bien d'autres encore, l'imitent plus ou moins directement, et cela se conçoit. M. Fauvelet est un artiste charmant, presque aussi fin, presque aussi précieux que M. Meissonier, qui, au lieu de peindre des fumeurs, des liseurs, des hommes déjeunant ou dessinant et autres objets virils, montre de belles jeunes femmes en peignoirs de taffetas, faisant danser leur mule rose au bout de leur bas de soie, prenant le chocolat, agaçant du doigt le babil d'une perruche, ou écoutant d'un air distrait les bouquets à Chloris d'un abbé de cour : il a le charme, il a la grâce, et possède cet élément que Gœthe appelle l'éternel féminin. »

FAUVELET DU TOC (Antoine), historien français du XVIIe siècle. Il remplit les fonctions de secrétaire des finances de Monsieur, frère de Louis XIV. On a de lui : *Histoire des secrétaires d'Etat, contenant l'origine et les progrès de leurs charges, etc.* (Paris, 1668, in-4°).

FAUVETTE s. f. (fô-vè-te — diminut. de l'adjectif *fauve.* L'oiseau a été ainsi nommé à cause de son plumage. Cependant, cette étymologie est réfutée par Belon, qui propose le latin *fovea*, fosse : « Et pensons le petit oiseau que nous nommons *fauvette rousse*, pour ce qu'elle entre dedans les fosses. Quelques anciens, par semblable raison, l'ont nommé *troglodites.* Les uns pensent qu'il faille dire *fauvette*, de la couleur fauve, mais l'étymologie de *troglodites* enseigne le contraire, et qu'il faut dire *fovette*, *a foveis* »). Ornith. Sous-genre d'oiseaux, de l'ordre des passereaux et du groupe des becs-fins, remarquable par l'agrément de leur chant : *Un nid de* FAUVETTES. *La* FAUVETTE *fut l'emblème de l'amour volage.* (Buff.) *Les* FAUVETTES *arrivent dans nos campagnes, qu'elles égayent par leurs chants, dès que les premières feuilles paraissent.* (V. de Bomare.)

— **Encycl.** Les *fauvettes* ne constituent pas un genre proprement dit, mais un groupe, assez peu naturel, du genre bec-fin ou sylvie. Les espèces que l'on confond sous ce nom présentent, comme caractères communs : un bec mince, effilé, droit et pointu ; une queue moyenne et arrondie ; des ailes assez étendues ; des tarses longs et grêles ; un plumage varié, mais où dominent le gris et le roussâtre ; enfin, un chant assez agréable. Du reste, ce nom de *fauvette*, comme celui d'*accenteur*, a été donné par extension à des oiseaux de genres différents, notamment à des bergeronnettes. Aussi, le nombre des espèces ainsi nommées est-il considérable. On trouve des *fauvettes* sur presque tous les points du globe. (V., pour plus amples détails, les articles BEC-FIN et SYLVIE.)

FAUVILLE, bourg de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. N.-O. d'Yvetot ; pop. aggl., 1,272 hab. — pop. tot., 1,394 hab., dans une belle et fertile vallée et desservi par un si grand nombre de routes que, dans la Normandie, pour indiquer un lieu banal, on a coutume de dire : *On y entre comme à Fauville.* Tissage de toiles ; récolte et commerce de céréales ; vente de chevaux. On y remarque une belle église d'architecture en partie romane, dédiée à sainte Wilgeforte, que l'on représente vêtue d'une robe et portant une forte barbe. Sainte Wilgeforte a la réputation de donner de la force aux enfants chétifs. Le chœur est éclairé par trois belles fenêtres à meneaux. L'ancien manoir des sires d'Hautat a complétement disparu. Des sépultures, des médailles et des poteries romaines ont été découvertes sur le territoire de cette commune.

FAUVRADE s. f. (fô-vra-de). Pêche. Enceinte que l'on forme près de la côte avec des filets, et dans laquelle on met les thons que l'on a pêchés.

FAUX s. f. (fô — lat. *falx*, même sens. On écrivait autrefois *faulx*). Lame d'acier légèrement arquée et emmanchée au bout d'un long bâton, servant à couper l'herbe et les céréales ; *Les épis dorés tombent sous la* FAUX *tranchante.* (Fén.)

Les épis jaunissants n'attendent que la *faux.*
THOMAS.

Laissez là ces mousquets trop pesants pour vos bras,
Et, la *faux* à la main, parmi vos marécages,
Allez couper vos joncs. . . . .
BOILEAU.

L'épi naissant mûrit de la *faux* respecté ;
Sans crainte du pressoir, le pampre, tout l'été,
Boit les doux présents de l'aurore.
A. CHÉNIER.

— Poétiq. L'un des attributs du Temps et de la Mort :

Sur les ruines de Palmyre,
Saturne a promené sa *faux.*
LEBRUN.

La Mort n'épargne pas la demeure des rois,
Et sa *faux* les atteint sous leurs superbes toits.
D.-J. TREMBLAY.

Sur l'auteur dont l'épiderme
Est collé tout près des os,
La Mort tarde à frapper ferme
De peur d'ébrécher sa *faux.*
PIRON.

— Pêche. Poisson en plomb coulé sur la tige de l'hameçon, dont la partie recourbée reste libre.

— Art milit. *Faux de guerre*, Arme d'hast composée d'une lame de faux montée au bout d'une longue hampe, et qui ne diffère de la faux des agriculteurs qu'en ce que la hampe se trouve dans le prolongement de la lame, tandis que, dans l'instrument agricole, le manche fait avec la lame un angle à peu près droit : *Dans l'antiquité, comme dans les temps modernes, la* FAUX DE GUERRE *a été souvent adoptée pour des troupes régulières ; aujourd'hui, elle n'est plus qu'une arme de paysans insurgés, qui ne la prennent même qu'à défaut d'armes à feu portatives.*

— Blas. Meuble de l'écu figurant une faux de moissonneur.

— Anat. Nom donné à certains replis membraneux qui ont la forme d'une faux. ‖ *Faux du cerveau*, Grand repli de la dure-mère qui s'étend d'une extrémité à l'autre du crâne, sur la ligne médiane. ‖ *Faux du cervelet*, Lame triangulaire de la dure-mère, qui se termine au trou occipital. ‖ *Grande faux du péritoine*, *Faux de la veine ombilicale*, Repli du péritoine qui est soutenu par la veine ombilicale, et qui s'étend du nombril à la face intérieure du foie. ‖ *Petite faux du péritoine*, Ligament du foie et repli du péritoine, soulevé par les artères ombilicales.

— Ichthyol. Nom vulgaire d'une espèce de squale ou requin.

— **Epithètes.** Tranchante, acérée, effilée, aiguisée, courbée, recourbée, aiguë, mordante. — Barbare, cruelle, impitoyable, redoutable, puissante, terrible, menaçante, levée, inévitable.

— **Encycl.** Agric. La *faux* est surtout employée pour couper les foins, les gazons, les avoines et les céréales qui ne sont pas sujettes à s'égrener par le choc de l'outil. On en distingue de deux sortes : la *faux* simple et la *faux* à râteau ou composée. La première consiste essentiellement en une grande lame d'acier large de 0m,06 à 0m,07, légèrement courbée, tranchante sur un de ses bords, et fixée au bout d'un long manche, qui est muni d'une poignée en bois vers le milieu de sa longueur. La *faux* à râteau ressemble en tout à la première, quant à la lame ; mais elle en diffère par un appareil ajouté au manche, et que Dutour décrit comme il suit : « A l'extrémité du manche où la lame est fixée, on implante, par le moyen d'une mortaise, un morceau de bois léger, haut d'environ 1 pied et de l'épaisseur à peu près de 1 pouce. A ce montant sont adaptées, à des distances égales, deux, trois ou quatre baguettes de bois léger et sec, auxquelles on a donné la même courbure que celle de la *faux*, et qui s'étendent aux deux tiers de sa longueur et dans une direction à peu près parallèle à la lame. Pour donner plus de solidité au bois qui soutient ces baguettes, on ménage une autre mortaise sur le manche, à 1 pied de distance de la première, et dans cette mortaise on fixe, par un de ses bouts, un morceau de bois arqué dont l'autre bout entre dans une mortaise placée au sommet du montant qui porte les baguettes. Ces pièces réunies représentent un râteau fixé au-dessus de la *faux.* Son objet est de rassembler les tiges des graminées à mesure qu'on les coupe, et de les coucher exactement les unes à côté des autres, afin que l'ouvrier qui doit faire les gerbes ait moins de peine à les former. Sans cette addition au manche de la *faux*, tout ce qu'elle couperait tomberait sur la terre sans ordre ; il serait plus difficile de le ramasser et on y mettrait beaucoup plus de temps. Il y a des pays où le montant, le support et les baguettes du râteau sont en fer, au lieu d'être en bois ; alors les baguettes sont formées de petites tringles de fer de la grosseur d'une plume à écrire. » Cette sorte de *faux* est surtout employée pour couper l'avoine. Celle dont on se sert pour le blé a son manche muni d'un *ployon*, petit appareil destiné à empêcher les tiges de tomber de l'autre côté. La *faux* employée dans le nord-est de la France est pourvue de deux poignées. Dans la *faux* de Bretagne, la monture est plus longue et terminée à sa base par un morceau de fer destiné à faire équilibre au poids de la lame, ce qui rend le maniement plus facile. En Picardie et ailleurs, la *faux* destinée à couper les prairies artificielles porte, vers le sommet du manche ou monture, un crochet en bois ou *javelier*, destiné à rassembler sur une seule ligne ou en *andains* toute l'herbe coupée par le mouvement de la *faux*, disposition qui est surtout nécessaire pour le trèfle.

Le montage de la *faux* n'est pas indifférent. La direction de la lame doit être telle que sa pointe se trouve environ 0m,05 plus bas que le talon, par rapport au manche. De cette manière, la *faux* agit sur l'herbe obliquement et par un mouvement analogue à celui d'une scie. Plus la lame se rapproche de la perpendiculaire par rapport à la monture, plus le fauchage exige de force. Le résultat inverse se produit en abaissant la pointe ; mais on diminue par là l'espace qu'embrasse chaque coup de *faux ;* c'est ce qu'on fait lorsque l'herbe est très-forte.

On fauche plus facilement avec une lame un peu convexe qu'avec une lame plate. A longueur égale, une *faux* légère doit être préférée à une *faux* épaisse et lourde. Le tranchant d'une *faux* destinée à couper des herbes fortes, telles que la luzerne, les gros foins, etc., doit être court, long et bien aplati, s'il s'agit de faucher des herbes fines.

Pendant longtemps, les *faux* d'Allemagne, et surtout celles des fabriques de Styrie, ont eu une célébrité qui leur assurait un véritable monopole.

Une seule fabrique en France existait en Franche-Comté, avant la Révolution, et encore ses produits étaient-ils inférieurs. Nous tirions donc de l'étranger environ 1,200,000 *faux*, ce qui était alors la consommation annuelle de la France. En 1834, l'importation était encore de 1,065,000 *faux*, tandis que maintenant elle